

LA PAGE " FINANCES "

PARTIE COMMUNALE Budget 2006

> BUDGET PRINCIPAL	Dépenses		Recettes	
	prévues	réalisées	prévues	réalisées
Section de Fonctionnement	313 243 €	225 062 €	212 680 €	300 453 €
Section d' Investissement	148 397 €	100 294 €	67 980 €	63 403 €
> EAU-ASSAINISSEMENT				
Section d'Exploitation	77 243 €	26 140 €	45 705 €	41 431 €
Section d' Investissement	275 313 €	124 050 €	37 440 €	37 440 €
> LES QUATRES TAXES	LA BALME DE THUY		Moyenne des communes	
- TAUX				
Taxe d'habitation		8,00 %		12,13%
Foncier bâti		9,50 %		12,49%
Foncier non bâti		36,90 %		61,50%
Taxe Professionnelle		12,20 %		16,63%
- PRODUITS				
Taxe d'habitation		29 848 €		
Foncier bâti		28 804 €		
Foncier non bâti		6 605 €		
Taxe Professionnelle		97 088 €		
> Prix de l'eau 2006	abonnement = 33 E			
	le m3 : jusqu'a 500m3 = 0,73 E au dela tarif dégressif : 60% du tarif			
> Prix de l'assainissement collectif	abonnement = 23 E			
abonnés du Chef Lieu, raccordés à la STEP	le m3 = 0,82 E			

PARTIE INTERCOMMUNALE

S.I. ALEX-LA BALME DE THUY-DINGY ST CLAIR

> Redevance "Assainissement Autonome"

* redevance annuelle par habitation = 20 Euros (29 E en 2005)

> Redevance "Dechets-Ordures Ménagères"

composée de deux termes

1)-Part Fixe annuelle = 111,41 €

- applicable aux redevables de : ALEX - LA BALME DE THUY - DINGY ST CLAIR

- comprend : transport, incinération des ordures ménagères, déchetterie, tri sélectif

2)-Part Proportionnelle annuelle =

- applicable aux redevables de : ALEX - LA BALME DE THUY

- comprend : la collecte des ordures ménagères au porte à porte

	La Balme-1collecte/semaine	Alex-2collectes/semaine
* logement 1 / 2 occupants	29,10 €	51,14 €
* logement 3 / 4 occupants	35,27 €	79,38 €
* logement 5 et + occupants	46,30 €	90,40 €
* meublés	17,64 €	39,68 €
* résidences secondaires	17,64 €	39,68 €